



JUL 9 2012

Mr. Guy Héту  
Chairman  
James Bay Advisory Committee on the Environment  
383 Saint-Jacques Street, Suite C-220  
Montreal QC H2Y 1N9

Dear Mr. Héту:

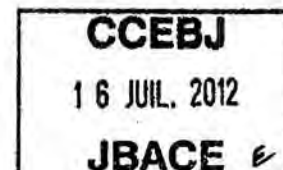
Thank you for your letter of May 28, 2012, also addressed to the Honourable Joe Oliver, P.C., M.P., in which you seek information on the substitution provisions under the *Canadian Environmental Assessment Act, 2012* (CEAA 2012).

I draw your attention to the definition of jurisdictions that could be eligible for substitution. Under CEAA 2012, a jurisdiction includes any body established under a land claims agreement referred to in section 35 of the *Constitution Act, 1982* that has powers, duties or functions in relation to an assessment of the environmental effects of a designated project. This definition also includes a governing body established under legislation, which relates to the self-government of Aboriginal peoples, and that has powers, duties or functions in relation to an assessment of the environmental effects of a designated project.

In response to your specific inquiry, a designated project to be undertaken in the *James Bay and Northern Quebec Agreement* (JBNQA) territory subject to an environmental assessment under CEAA 2012 could be considered for substitution. To approve substitution, I would need to be satisfied that the environmental assessment processes under the JBNQA meet all the requirements for substitution of CEAA 2012. As such, I may only approve substitution where I am satisfied that:

- (a) the process to be substituted will include a consideration of the factors set out in subsection 19(1) of CEAA 2012;
- (b) the public will be given an opportunity to participate in the assessment;
- (c) the public will have access to records about the assessment to enable their meaningful participation;

.../2



- (d) at the end of the assessment a report will be submitted to the Canadian Environmental Assessment Agency;
- (e) the report will be made available to the public; and
- (f) any other conditions that I determine be met.

Please note that according to CEAA 2012, a designated project is not eligible for substitution if it is referred to a review panel, or if it is a designated project that is regulated by the Canadian Nuclear Safety Commission or the National Energy Board.

I appreciate your interest in CEAA 2012, and I hope that you will find the above information useful.

Sincerely,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Peter Kent". The signature is written in a cursive style with a large initial "P" and "K".

The Honourable Peter Kent, P.C., M.P.

c.c.: The Honourable Joe Oliver, P.C., M.P.

CEAA  
2012  
BOARD

**Subject:** Re: Convocation: août 2012  
**Date:** Tuesday, July 10, 2012 3:46:14 PM ET  
**From:** Stephanie Benoit  
**To:** Drouin, Cedric, cte@assnat.qc.ca  
**CC:** Cameron, Louise, Gbonkou, Afiwa  
**BCC:** Sylvie Létourneau

Bonjour M. Drouin,

Par la présente, je fais suite au courriel que je vous avais transmis à propos de la participation du Comité consultatif de l'environnement Kativik (CCEK) lors des consultations particulières menées par la Commission des transports et de l'environnement (CTE) concernant le projet de loi no 65.

Ainsi, je confirme que Mme Paule Halley (voir le courriel du 29 juin 2012) ainsi que moi-même (Stéphanie Benoit, secrétaire exécutive du CCEK) participerons aux auditions publiques prévues à ce sujet le mardi 28 août 2012, à 15h45.

Cordialement,

Stéphanie Benoit, Secrétaire exécutive  
Comité consultatif de l'environnement Kativik /  
Kativik Environmental Advisory Committee

C. P. 930, Kuujjuaq (Québec) J0M 1C0  
(819) 964-2961 poste 2287  
(819) 964-0694  
[sbenoit@krg.ca](mailto:sbenoit@krg.ca)

On 12-06-29 4:28 PM, "Drouin, Cedric" <[cedric.drouin@assnat.qc.ca](mailto:cedric.drouin@assnat.qc.ca)> wrote:

Bonjour Mme Benoit,

J'accuse réception de votre confirmation de participation aux consultations sur le projet de loi n° 65. Lorsque vous connaîtrez les noms et les titres des personnes qui représenteront votre organisme, vous pourrez les transmettre via [cte@assnat.qc.ca](mailto:cte@assnat.qc.ca).

Pour plus d'information, n'hésitez pas à me contacter.

Merci beaucoup et bonne journée

Cédric Drouin  
Secrétaire suppléant de la Commission des transports et de l'environnement

Avant d'imprimer ce courriel,  
pensez à l'environnement !

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.  
S'il vous a été transmis par erreur, veuillez le détruire et m'en aviser.  
Merci.

-----Message d'origine-----

De : Stéphanie Benoit [<mailto:sbenoit@krg.ca>]

Envoyé : 29 juin 2012 10:15

À : Commission des transports et de l'environnement - Commissions

Cc : Paule Halley

Objet : Convocation: août 2012

Bonjour,

Le Comité consultatif de l'environnement Kativik (CCEK) vous remercie de lui avoir fait parvenir une convocation dans le cadre des consultations particulières menées par la Commission des transports et de l'environnement (CTE) à propos du projet de loi no 65. Lors de la 132<sup>e</sup> réunion du CCEK, les membres se sont penchés sur ce sujet. Il a alors été décidé que Mme Paule Halley (membre du CCEK nommé par le gouvernement du Québec; docteure en droit; avocate; professeure à la Faculté de droit de l'Université Laval; titulaire de la Chaire de recherche du Canada en droit de l'environnement) participera aux auditions publiques prévues le mardi 28 août 2012, à 15h45. Toutefois, il n'est pas décidé, à l'heure actuelle, si une ou deux personnes supplémentaires du CCEK participeront aux audiences. Je vous ferai parvenir les nom et qualité de ces personnes lorsqu'elles seront connues.

Il n'est par ailleurs pas exclu que le CCEK transmette au CTE un avis relatif au projet de loi no 65. Je vous le ferai parvenir le cas échéant.

Espérant le tout conforme, je vous souhaite une agréable journée.

Stéphanie Benoit, Secrétaire exécutive  
Comité consultatif de l'environnement Kativik /  
Kativik Environmental Advisory Committee

C. P. 930, Kuujjuaq (Québec) J0M 1C0

(819) 964-2961 poste 2287

(819) 964-0694

[sbenoit@krg.ca](mailto:sbenoit@krg.ca)<<mailto:sbenoit@krg.ca>>

**Subject:** RE: Convocation: août 2012  
**Date:** Tuesday, July 10, 2012 4:38:02 PM ET  
**From:** Drouin, Cedric  
**To:** Stephanie Benoit  
**CC:** Cameron, Louisette, Gbonkou, Afiwa

Bonjour Mme Benoit,

J'accuse réception des noms des représentantes de votre organisme.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à me contacter.

Merci beaucoup et bonne fin de journée,

Cédric Drouin  
Secrétaire suppléant de la Commission des transports et de l'environnement

Avant d'imprimer ce courriel,  
pensez à l'environnement !

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.  
S'il vous a été transmis par erreur, veuillez le détruire et m'en aviser.  
Merci.

-----Message d'origine-----

De : Stephanie Benoit [<mailto:sbenoit@krg.ca>]  
Envoyé : 10 juillet 2012 15:46  
À : Drouin, Cedric; Commission des transports et de l'environnement - Commissions  
Cc : Cameron, Louisette; Gbonkou, Afiwa  
Objet : Re: Convocation: août 2012

Bonjour M. Drouin,

Par la présente, je fais suite au courriel que je vous avais transmis à propos de la participation du Comité consultatif de l'environnement Kativik (CCEK) lors des consultations particulières menées par la Commission des transports et de l'environnement (CTE) concernant le projet de loi no 65.

Ainsi, je confirme que Mme Paule Halley (voir le courriel du 29 juin 2012) ainsi que moi-même (Stéphanie Benoit, secrétaire exécutive du CCEK) participerons aux auditions publiques prévues à ce sujet le mardi 28 août 2012, à 15h45.

Cordialement,

**Subject:** Financement du Comité consultatif de l'environnement Kativik pour l'exercice financier de l'année 2012-2013  
**Date:** Monday, July 9, 2012 9:37:02 AM ET  
**From:** Stephanie Benoit  
**To:** [diane.jean@mddep.gouv.qc.ca](mailto:diane.jean@mddep.gouv.qc.ca)  
**BCC:** Sylvie Létourneau

Madame la Sous-ministre,

Le Comité consultatif de l'environnement Kativik souhaite porter à votre attention le fait qu'il n'a pas reçu la contribution financière du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs pour l'exercice financier de l'année 2012-2013. Ci-joint une lettre à ce sujet.

Veuillez agréer, Madame la Sous-ministre, mes salutations distinguées.

Stéphanie Benoit, Secrétaire exécutive  
Comité consultatif de l'environnement Kativik /  
Kativik Environmental Advisory Committee

C. P. 930, Kuujjuaq (Québec) J0M 1C0  
(819) 964-2961 poste 2287  
(819) 964-0694  
[sbenoit@krg.ca](mailto:sbenoit@krg.ca)



ᑲᑎᑕᑦ ᑕᑦᑎᑦᑎᑦᑕᑦ ᑕᑦᑎᑦᑎᑦᑕᑦ ᑲᑎᑕᑦ  
Comité consultatif de l'environnement Kativik  
Kativik Environmental Advisory Committee

Kuujuuaq, le 9 juillet 2012

Madame Diane Jean  
Sous-ministre  
Ministère du Développement durable, de l'Environnement, et des Parcs  
Edifice Marie-Guyart, 30<sup>e</sup> étage, boîte 02  
675, boulevard René-Lévesque Est  
Québec (Québec) G1R 5V7

**Objet : Financement du Comité consultatif de l'environnement Kativik (CCEK) pour l'exercice financier de l'année 2012-2013**

Madame la Sous-ministre,

Le CCEK souhaite porter à votre attention le fait qu'il n'a pas reçu la contribution financière du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) pour l'exercice financier de l'année 2012-2013. Selon l'entente administrative concernant le maintien et le fonctionnement du secrétariat du CCEK, le MDDEP devrait verser au CCEK la totalité du budget qui est alloué pour son secrétariat avant le 15 avril de chaque année et ce, après l'approbation du budget par le sous-ministre. Malgré le fait que le CCEK vous ait transmis ses prévisions budgétaires 2012-2013 le 18 avril 2012, par courriel et par la poste, il demeure néanmoins préoccupé par la réception tardive des fonds qui lui permettent de s'acquitter de son mandat.

Par le passé, le CCEK a, à quelques reprises, communiqué au MDDEP ce type de retard. Ces représentants avaient alors assuré que les dispositions nécessaires avaient été mises en place afin d'assurer l'attribution de la subvention annuelle en avril.

Le CCEK souhaiterait donc obtenir le plus rapidement possible sa subvention annuelle.

Veuillez agréer, Madame la Sous-ministre, mes salutations distinguées.

Stéphanie Benoit  
Secrétaire exécutive

C.P. 930, Kuujuuaq (Québec) J0M 1C0  
Tél. : (819) 964-2961, poste 2287 – Téléc. : (819) 964-0694  
Courriel : keac-ccek@krg.ca

**Subject:** Mise à jour du site Internet du CCEK  
**Date:** Friday, July 6, 2012 4:08:50 PM ET  
**From:** Stephanie Benoit  
**To:** Andy Howe

Bonjour Andy,

Le Comité consultatif de l'environnement Kativik (CCEK) a besoin d'une mise à jour majeure de son site Internet. C'est pourquoi je te transmets aujourd'hui deux grilles (voir les fichiers ci-joints): une grille pour des modifications dans la version française du site Internet et une grille pour des modifications dans la version anglaise.

Je tenterai de transmettre tous les documents à ajouter sur le site Internet du CCEK dans le prochain courriel. De plus, les documents trop volumineux qui ne pourront être transmis par courriel seront accessibles dans l'Intranet dans le fichier mise-à-jour.

Pourrais-tu me donner approximativement la date à laquelle la mise-à-jour du site Internet sera terminée?

Merci.

Stéphanie Benoit, Secrétaire exécutive  
Comité consultatif de l'environnement Kativik /  
Kativik Environmental Advisory Committee

C. P. 930, Kuujuaq (Québec) J0M 1C0  
(819) 964-2961 poste 2287  
(819) 964-0694  
[sbenoit@krg.ca](mailto:sbenoit@krg.ca)



## Template for changes to ask for KEAC website

#		Page/Section				Content change / Comment
1		Choix de langue				
2		Accueil				
3		À propos du comité				
	3.1	Mandat				Justifier les paragraphes centraux
	3.2	Logo				
	3.3	Territoire d'application				
4		Publications				
	4.1	Rapport annuel				
	4.2	Mémoire et avis				<p>Ajouter :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Avis relatif à la restauration complète des sites de la ligne « Mid-Canada » situés au Nunavik* Mai 2012</li> <li>- Lettre sur les frais exigibles pour les projets soumis à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement et le milieu social prévue au chapitre II de la Loi sur la qualité de l'environnement Février 2012</li> <li>- Lettre concernant l'entretien des réservoirs d'eau potable dans les logements sociaux du Nunavik Mars 2012</li> <li>- Lettre portant sur le projet de Stratégie gouvernementale d'adaptation aux changements climatiques 2013-2020 suivie de recommandations concernant le futur plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques** Avril 2012</li> </ul> <p>*Joindre les fichiers suivants en un seul document PDF : 1) avis relatif à la restauration complète des sites de la « Mid-Canada » situés</p>

					<p>au Nunavik; 2) travaux nécessaires à l'achèvement du projet de nettoyage de la ligne Mid-Canada; 3) Tableau 1 et Tableau 2</p> <p>** Joindre les fichiers suivants en un seul document PDF : 1) Projet de stratégie gouvernementale d'adaptation aux changements climatiques; 2) Recommandations concernant le futur plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques</p>
	4.3		Procès-verbaux		<p>Ajouter :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Procès-verbal 130 Les 7, 8 et 9 décembre 2011</li> <li>- Procès-verbal 129 Les 17 et 18 octobre 2011</li> </ul>
	4.4		Références		<p>Ajouter :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentations, lors du Conseil régionale de l'Administration régionale Kativik (septembre 2011) des comités, dont le mandat est relié au régime de protection environnemental et social prévu par la Convention de la Baie-James et du Nord québécois : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Comité consultatif de l'environnement Kativik (seulement en anglais et inuktitut)*</li> <li>• Commission sur la qualité de l'environnement Kativik (seulement en anglais)</li> <li>• Comité fédéral d'examen des répercussions sur l'environnement et le milieu social (seulement en anglais)</li> </ul> </li> </ul> <p>* Joindre la version anglaise et inuktitut dans</p>

					un même document PDF.
5			Organisation		
	5.1		Président		Modifier : - Pour <b>2012-2013</b> , la présidente est Mme <b>Sylvie Létourneau</b> .
	5.2		Membres		Remplacer : - (Nomination à recevoir) par Thessa Girard-Bourgouin
	5.3		Secrétariat		Justifier : - « La secrétaire... Benoit »
	5.4		Plan d'action		
	5.5		Règles de régie interne...		
6			Activités		
	6.1		Sujets d'intérêt		
7			Procédures environnementales		
	7.1		Procédure au Nunavik		
		7.1.1	Projets assujettis à la procédure		
		7.1.2	Projets non-assujettis à la procédure		
		7.1.3	Projets de zone grise		
	7.2		Organismes responsables		
		7.2.1	Comité fédéral d'examen des  répercussions sur l'environnement...		Remplacer : - « Secrétaire exécutif » par « Secrétaire exécutive » - « Benoit Théberge » par « Anne-Marie Gaudet » - « Conseiller principal » par « Conseillère principale »  Modifier : - l'adresse de référence pour la suivante : Anne-Marie Gaudet 1550 d'Estimauville Québec (Québec) G1J 0C1

					<ul style="list-style-type: none"> <li>- le numéro de téléphone pour le suivant : (418) 648-7831</li> <li>- le courriel pour le suivant : anne-marie.gaudet@ceaa.gc.ca</li> </ul> <p>Enlever :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le numéro de télécopieur</li> </ul>
	7.2.2	Commission de la qualité de l'environnement Kativik			
	7.3	CBJNQ chapitre 23			
8		Calendrier des activités			<p>Ajouter:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- « Le 133<sup>e</sup> réunion aura lieu à Québec les 3 et 4 octobre 2012. »</li> <li>- « La 132<sup>e</sup> réunion a eu lieu du 18 au 21 juin 2012 à Kangirsuk. »</li> <li>- « La 131<sup>e</sup> réunion a eu lieu les 23 et 24 février 2012 à Montréal. »</li> </ul> <p>Modifier :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- « La 130<sup>e</sup> réunion a eu lieu les 7, 8 et 9 décembre 2011 à Montréal. »</li> </ul> <p>Corriger :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre un point à la fin des phrases reliées à la 128<sup>e</sup> et 129<sup>e</sup> réunion.</li> </ul>
9		Quoi de neuf			
9.1		Régie interne			<p>Modifier :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- « Pour l'année 2012-2013, la présidente est Mme Sylvie Létourneau et la vice-présidente, Mme Thessa Girard-Bourgouin. »</li> </ul>
9.2		Nouvelles publications			<p>Enlever:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Toutes les publications.</li> </ul> <p>Ajouter:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Procès-verbal de la 130<sup>e</sup> réunion qui a eu lieu les 7, 8 et 9 décembre 2011.</li> <li>- Procès-verbal de la 129<sup>e</sup> réunion qui a eu</li> </ul>

						<p>lieu les 17 et 18 octobre 2011.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Avis relatif à la restauration complète des sites de la ligne « Mid-Canada » situés au Nunavik* Mai 2012</li><li>- Lettre sur les frais exigibles pour les projets soumis à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement et le milieu social prévue au chapitre II de la Loi sur la qualité de l'environnement Février 2012</li><li>- Lettre concernant l'entretien des réservoirs d'eau potable dans les logements sociaux du Nunavik Mars 2012</li><li>- Lettre portant sur le projet de Stratégie gouvernementale d'adaptation aux changements climatiques 2013-2020 suivie de recommandations concernant le futur plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques** Avril 2012</li></ul> <p>*Joindre les fichiers suivants en un seul document PDF : 1) avis relatif à la restauration complète des sites de la « Mid-Canada » situés au Nunavik; 2) travaux nécessaires à l'achèvement du projet de nettoyage de la ligne Mid-Canada; 3) Tableau 1 et Tableau 2</p> <p>** Joindre les fichiers suivants en un seul document PDF : 1) Projet de stratégie gouvernementale d'adaptation aux changements climatiques; 2) Recommandations concernant le futur plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques</p>
--	--	--	--	--	--	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

10			Pour nous joindre				
11			Liens				
12			Plan du site				

## Template for changes about KEAC website

#		Page/Section				Content change / Comment
1		Language choice				
2		Home				
3		About KEAC				
	3.1	Mandate				Justifier les paragraphes centraux
	3.2	Logo				
	3.3	Jurisdiction				
4		Publications				
	4.1	Annual reports				
						<p>Ajouter:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Brief regarding the complete restoration of Mid-Canada Line sites in Nunavik* May 2012</li> <li>- Letter about Fees applicable for projects subject to the environmental and social assessment and review procedure provided for in Chapter II of the Environment Quality Act February 2012</li> <li>- Letter about maintaining water reservoirs for Nunavik Social Housing Units March 2012</li> <li>- Letter about the Draft Government strategy on climate change adaptation 2013-2020 followed by recommendations concerning the Future 2013–2020 Action Plan on Climate Change ** April 2012</li> </ul> <p>*Joindre les fichiers suivants en un seul document PDF : 1) Brief regarding the complete restoration of Mid-Canada Line sites in Nunavik; 2) Work necessary to complete the Mid-Canada Line clean-up project; 3) Table 1 and Table 2</p> <p>** Joindre les fichiers suivants en un seul</p>
	4.2	Position papers				

					document PDF : 1) Draft Government strategy on climate change adaptation 2013-2020 2) recommendations concerning the Future 2013-2020 Action Plan on Climate Change
	4.3	Minutes			Ajouter : - Minute 130 December 7, 8 and 9, 2011 - Minute 129 October 17 and 18, 2011
	4.4	References			Ajouter : - "Presentations at the Kativik Regional Government Regional Council (September 2011) of the committees whose mandate is connected to the environmental and social protection regime under the James Bay and Northern Québec Agreement."  <ul style="list-style-type: none"> <li>• Kativik Environmental Advisory Committee*</li> <li>• Kativik Environmental Quality Commission</li> <li>• Environmental and Social Impact Review Panel</li> </ul> * Joindre la version anglaise et inuktitut dans un même document PDF.
5		Organization			
	5.1	Presidency			Modifier: - For <b>2012-2013</b> , the chairperson is <b>Ms. Sylvie Létourneau</b> .
	5.2	Members			Remplacer : - [appointee name to be received] par Thessa Girard-Bourgouin
	5.3	Secretariat			
	5.4	Action plan			



	5.5		KEAC by-law			
6			Activities			
	6.1		Topics of interest			
7			Environmental procedure			
	7.1		Procedure in Nunavik			
		7.1.1	Projects subjected to an environmental procedure			
		7.1.2	Projects exempt from an environmental procedure			
		7.1.3	Grey zone projects			
	7.2		Responsible organizations			
		7.2.1	Environmental and social        impact review panel			Remplacer : - « Benoit Th��berge » par « Anne-Marie Gaudet »  Modifier : - l'adresse de r��f��rence pour la suivante : Anne-Marie Gaudet 1550 d'Estimauville Qu��bec (Qu��bec) G1J 0C1 - le num��ro de t��l��phone pour le suivant : (418) 648-7831 - le courriel pour le suivant : anne-marie.gaudet@ceaa.gc.ca  Enlever : - le num��ro de t��l��copieur
		7.2.2	Kativik environmental quality commission			
	7.3		Section 23 of the JBNQA			
8			Calendar of events			Ajouter: - « The 133 <sup>rd</sup> meeting will take place October 3 and 4, 2012. »

						<ul style="list-style-type: none"> <li>- « The 132<sup>nd</sup> meeting took place June 18 to 21 juin, 2012 in Kangirsuk. »</li> <li>- « The 131<sup>st</sup> meeting took place February 23 and 24, 2012 in Montréal. »</li> </ul> <p>Modifier :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- « The 130<sup>th</sup> took place 7, 8 and 9, 2011 in Montreal. »</li> </ul>
9			What's new?			
	9.1		Internal management			<p>Modifier et justifier:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- « For 2012-2013, the chairperson is Ms. Sylvie Létourneau and the vice-chairperson is Ms. Thessa Girard-Bourgouin. »</li> </ul>
						<p>Enlever:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Toutes les publications.</li> </ul> <p>Ajouter:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Minute 130 December 7, 8 and 9, 2011</li> <li>- Minute 129 October 17 and 18, 2011.</li> <li>- Brief regarding the complete restoration of Mid-Canada Line sites in Nunavik* May 2012</li> <li>- Letter about Fees applicable for projects subject to the environmental and social assessment and review procedure provided for in Chapter II of the Environment Quality Act February 2012</li> <li>- Letter about maintaining water reservoirs for Nunavik Social Housing Units March 2012</li> </ul> <p>*Joindre les fichiers suivants en un seul document PDF : 1) Brief regarding the complete restoration of Mid-Canada Line sites in Nunavik; 2) Work necessary to complete the Mid-Canada Line clean-up project; 3) Table 1 and Table 2</p>
	9.2		New publications			
10			Contact us			
11			Links			

12			Site plan					
----	--	--	-----------	--	--	--	--	--



JUN 28 2012

Votre référence - Your file

Notre référence - Our file

Monsieur Guy Hétu  
Directeur général  
Bureau régional du Nord-du-Québec  
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune  
880, chemin Sainte-Foy, 10<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1S 4X4



Monsieur Hétu,

J'aimerais par la présente vous informer des modifications apportées à la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* (LCEE). Ces modifications, faisant partie du projet de loi C-38 (*Loi sur l'emploi, la croissance et la prospérité*), sont entrées en vigueur le 18 juin 2012.

Les modifications en question se concentrent sur les activités fédérales d'évaluation environnementale concernant les grands projets les plus susceptibles d'avoir des effets environnementaux négatifs. Les projets d'envergure plus limitée et de nature plus courante visant un territoire domaniale resteront assujettis aux exigences des lois, normes et permis fédéraux applicables.

Des clauses d'évaluation environnementale figurent dans de nombreux accords sur des revendications territoriales globales, y compris la Convention de la Baie James et du Nord québécois (CBJNQ). Je tiens à vous assurer que le gouvernement du Canada est déterminé à respecter cette convention, et que les modifications à la LCEE ne compromettent pas l'exercice des responsabilités fédérales en matière d'évaluation environnementale aux termes de la CBJNQ.

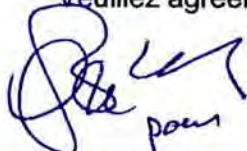
Comme vous le savez, nous travaillons actuellement au renouvellement des annexes du chapitre 22 de la CBJNQ. L'annexe 1 du chapitre 22 de cette convention donne la liste des développements dont les répercussions doivent obligatoirement être évaluées et les procédures énoncées dans le chapitre en question seront revues. L'annexe 2 du chapitre 22 de la CBJNQ énumère les développements soustraits au processus d'évaluation des répercussions. La modification de la LCEE sera abordée durant ces négociations.

.../2

Si vous souhaitez obtenir plus de renseignements sur les changements à la *Loi* ou discuter de toute préoccupation à ce sujet, veuillez m'en aviser. Je serai heureux de vous mettre en contact avec le fonctionnaire fédéral qui pourra vous aider, ou encore de prévoir une discussion à notre prochaine réunion de mise en œuvre du Comité consultatif pour l'environnement Kativik.

Entre-temps, si vous avez des questions sur l'initiative en cours, veuillez communiquer avec M. Patrick Ballay, négociateur principal à la Direction générale de la mise en œuvre.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Natalie Neville', with the word 'pour' written below it.

Natalie Neville  
Directrice  
Gestion des traités – Équipe Québec-Atlantique  
Direction générale de la mise en œuvre  
Affaires autochtones et Développement du Nord Canada



transmis  
par erreur  
(voir pluriatif  
août 2012)

JUN 28 2012

Voire référence - Your file

Notre référence - Our file

Sylvie Létourneau  
Chairperson  
Kativik Environmental Advisory Committee  
930 Kuujuaq  
KUJJUAQ QC J0M 1C0

Comité consultatif  
de l'environnement Kativik  
reçu le

4 juillet 2012

Dear Miss Létourneau:

I am writing to inform you of changes to the *Canadian Environmental Assessment Act* (CEAA). These amendments are included in Bill C-38 (the *Jobs, Growth and Prosperity Act*), and came into force on June 18, 2012.

These changes will focus on federal environmental assessment efforts on major projects that have a greater potential to cause adverse environmental effects. Smaller projects and more routine projects on federal lands will still be subject to the requirements of all applicable federal laws, standards, and permits.

Environmental Assessment clauses are included in many comprehensive land claims agreements including the James Bay and Northern of Quebec Agreement. I want to reassure you that Canada intends to honour the James Bay and Northern of Quebec Agreement and that changes to the CEAA will not compromise Canada's implementation of its environmental assessment responsibilities pursuant to this agreement.

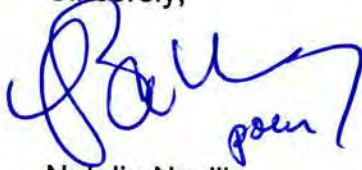
As you know we are currently working on the renewal of the schedules of the Chapter 23 of the JBNQA. Schedule 1 of Chapter 23 of the JBNQA provide for a list of developments that must be automatically subject to the impact assessment and will review procedures provided in the relevant Chapter. Schedule 2 of Chapter 23 of the JBNQA provides a list of developments that are not subject to the impact assessment. The modification of the CEAA will be addressed during these negotiations.

Please let me know if you would like further information on changes to the Act or if you have any concerns that you would like to discuss. I would be happy to put you in contact with the appropriate Government of Canada official or perhaps schedule a discussion at our next implementation committee of the Kativik Environmental advisory committee.

.../2

In the meantime, if you have any questions about this initiative, please contact Patrick Ballay, Senior Negotiator, Implementation Branch.

Sincerely,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Natalie Neville', with a stylized flourish at the end.

Natalie Neville  
Director  
Treaty Management -Quebec/Atlantic team  
Implementation Branch  
Aboriginal Affairs and Northern Development Canada

Minister  
of Natural Resources



Ministre  
des Ressources naturelles

Ottawa, Canada K1A 0E4

JUN 22 2012

Comité consultatif  
de l'environnement Kativik  
reçu le

4 juillet 2012

Monsieur Guy Hétu  
Président  
Comité consultatif pour l'environnement de la Baie James  
383, rue Saint-Jacques, bureau C-220  
Montréal (Québec) H2Y 1N9

Monsieur,

Je vous remercie pour votre lettre du 28 mai 2012 concernant le projet de loi C-38 et les nouvelles dispositions proposées pour permettre la substitution d'une évaluation environnementale.

Dans le cadre du Plan d'action économique 2012, le gouvernement a annoncé son intention de moderniser le processus d'examen des grands projets. Au moyen du Développement responsable des ressources, on cherche à améliorer le système réglementaire en le rendant plus prévisible et rapide, à réduire le chevauchement du processus d'examen, à renforcer la protection de l'environnement et à améliorer les consultations auprès des Autochtones.

Le Canada jouit d'une abondance de ressources naturelles. Il est essentiel que ces ressources soient développées de façon responsable afin d'assurer la sécurité et la prospérité des futures générations de Canadiens. Selon les estimations, plus de 500 grands projets de ressources d'une valeur d'environ 500 milliards de dollars pourraient être lancés au cours des 10 prochaines années dans les secteurs de l'énergie et de l'exploitation minière du Canada. Pour s'assurer de réaliser les avantages de ces projets, il est important que le Canada ait en place un système réglementaire efficient et efficace pour les examens de projets.

Un élément clé du plan pour un Développement responsable des ressources est la création de nouveaux outils afin de réduire le chevauchement, et ce, pour s'assurer qu'un projet ne subisse qu'un seul examen. Un tel outil est la substitution en vertu de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* de 2012 (LCEE 2012) qui est proposée. La LCEE 2012 permet la substitution du processus d'évaluation environnementale d'une autre compétence, y compris de tout organisme établi en vertu d'une entente sur les revendications territoriales pour évaluer les incidences environnementales d'un projet désigné, s'il respecte les exigences de la LCEE 2012. Ces changements appuieront notre objectif d'un examen par projet.

Canada

**CCEBJ**

27 JUN 2012

**JBACE**



Comme vous le savez, la LCEE 2012 relève de mon collègue, l'honorable Peter Kent, ministre de l'Environnement. Je crois comprendre que le ministre Kent vous fournira de plus amples renseignements sur ces changements importants et sur leur applicabilité au régime de protection environnementale établi en vertu de la Convention de la Baie James et du Nord québécois.

Encore une fois, je vous remercie de m'avoir écrit à ce sujet.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Joe Oliver', written in a cursive style.

L'honorable Joe Oliver, C.P., député

c.c. : L'honorable Peter Kent, C.P., député  
Ministre de l'Environnement